Fiche relative aux hottes domestiques

selon règlement délégué (UE) N° 65/2014 et règlement (UE) N°66/2014

Miele		
Référence du modèle		PUR 98 D SO-RAL
Consommation énergétique annuelle (AEC _{hotte})	kWh par an	51.8
Classe d'efficacité énergétique		A
Indice d'efficacité énergétique (EEI _{hotte})		50.0
Efficacité de dynamique des fluides (FDE _{hotte})		33.5
Classe d'efficacité de dynamique des fluides		
A (la plus grande efficacité) à G (la plus faible efficacité)		A
Efficacité lumineuse (LE _{hotte})	lx/W	41.7
Classe d'efficacité lumineuse		
A (la plus grande efficacité) à G (la plus faible efficacité)		A
Degré de séparation des graisses	%	95.1
Classe pour le degré de séparation des graisses		
A (la plus grande efficacité) à G (la plus faible efficacité)		A
Volume d'air optimal mesuré	m³/h	410.1
Débit d'air (vitesse minimale)	m³/h	280
Débit d'air (vitesse maximale)	m³/h	400
Débit d'air (niveau intensif ou rapide)	m³/h	650
Débit d'air max. (Q _{max})	m³/h	650.0
Pression d'air optimale mesurée	Pa	436
Emissions sonores pondérées A (vitesse minimale)	dB	48
Emissions sonores pondérées A (vitesse maximale)	dB	57
Emissions sonores pondérées A (niveau intensif ou rapide)	dB	69
Puissance d'entrée électrique optimale mesurée	W	148.3
Consommation énergétique pondérée en marche	W	0.20
Puissance nominale du système d'éclairage	W	12.0
Intensité lumineuse moyenne du système d'éclairage sur la surface de cuisson	lx	500
Facteur de prolongation		0.8